

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS	Tous les mois		
	1 an	6 mois	3 mois
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE	5 10 18	3 6 10	1 2 3
HORS DE CES DÉPARTEMENTS	6 12 20	3 6 10	1 2 3
ÉTRANGER (Union postale)	12 24 48	6 12 20	3 6 10

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 — LYON.

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclamations sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort
A Paris, chez M. AUDUBERT et C^e, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

NOTRE MACHINE ROTATIVE

En présence du succès considérable de notre journal et ne voulant reculer devant aucun sacrifice pour continuer à mériter la confiance de la démocratie, nous venons de commander à la maison Mariani une

MACHINE ROTATIVE

pouvant tirer 40,000 numéros à l'heure. Le Réveil Lyonnais, dont on a pu apprécier la sûreté des informations, sera donc d'ici peu en mesure de satisfaire, dès la première heure, aux demandes toujours croissantes de ses vendeurs et correspondants.

TRÈS PROCHAINEMENT

nous commencerons un nouveau feuilleton

DEUX MÈRES

PAR

Émile RICHEBOURG

PREMIÈRE PARTIE

CONDAMNÉ A MORT

DEUXIÈME PARTIE

LA FIGURE DE CIRE

TROISIÈME PARTIE

L'AGENT DE POLICE

QUATRIÈME PARTIE

La Marquise

QUESTION SOCIALE

Nos ministres occupent les loisirs que leur fait la prorogation, à élaborer des projets de loi. C'est un passe-temps dont il faut les féliciter. Les hommes du pouvoir, dans un État démocratique, n'ont point les vacances des suivants d'un prince. Durant l'accalmie, sous les régimes monarchiques, le roi chassait à Marly ou l'empereur à Compiègne. Du peuple, on n'en avait cure, ou si l'on y songeait c'était quand, par quelque fête nouvelle, il fallait créer quelque impôt nouveau. Nos hommes d'État sont graves; l'austérité démocratique fait un devoir aux gouvernants de ne jamais perdre de vue les intérêts vitaux du pays.

Les feuilles officielles et officieuses nous apportent le récit des travaux qu'exécutent nos ministres dans le demi-jour de leurs cabinets. Ils se mettent à l'œuvre, à ce qu'elles affirment et lorsque les Chambres reviendront, elles auront pour toute une session de projets de loi sur la planche.

Ce n'est peut-être pas au pouvoir législatif à s'occuper de demander des réformes; ni M. Gambetta, ni ses lieutenants ne peuvent les provoquer ni les empêcher; leur rôle consiste à enregistrer les manifestations de la pensée nationale, à obéir aux Chambres; à le pouvoir exécutif est le serviteur qui reçoit des ordres, non celui qui les donne. Cependant le pouvoir législatif est bon prince; il ne repousse pas un conseil. Quand M. Camille Rousset présente les lois progressistes qu'on lui attribue, il sera favorablement accueilli. Et celui qui trouvera dans la nation l'écho le plus profond, sera M. Allain Targé s'il songe réellement, comme on l'insinue, à réaliser la pensée de M. Naudeau sur les caisses de retraite.

Les dernières élections ont mis dans leur programme les conclusions du député de la Creuse. Dans les grands centres, on a longuement discuté les

moyens d'arriver à un résultat pratique et on a donné aux députés le mandat formel, précis, de songer aux invalides du travail.

Les soldats qui tombent, blessés sur le champ de bataille, trouvent un asile, ont une retraite. Doit-on moins à ceux qui ont lutté, non une heure, mais toute leur vie, pour la grandeur et la prospérité publiques. Les soldats blessés sont l'honneur de la patrie; mais ces ouvriers vieillissants, courbés par l'âge, et les fatigues d'un dur labeur, on ont été l'orgueil. A notre époque où les seuls vrais triomphes sont les triomphes pacifiques, s'il est un invalide à qui le pays doit songer, c'est à l'invalide du travail.

A mesure que l'ouvrier raisonne et perfectionne l'outil, la société industrielle s'agrandit et prend un développement tel qu'il n'y a plus de place pour lui. Il devient le moteur effacé d'une immense usine, la force mécanique intelligente qui enfante ces forces gigantesques, qui le broient. Jamais l'industrie n'a atteint à une pareille hauteur, mais l'ouvrier souffre et plus que jamais végète au milieu du monde du négoce qui s'enrichit et qui s'étend.

Il donne son génie — un génie obscur — il donne son sang, il donne sa vie et en échange, la société que lui donne-t-elle? Rien. Il faut avoir traversé ces intérieurs de prolétaires, il faut avoir habité les maisons noires où l'on vit entassés pêle-mêle, sans qu'un rayon de soleil vienne jamais éclater sur la vitre; il faut avoir souffert les angoisses du chômage et de la maladie pour se rendre un compte fidèle du peu que fait la société pour celui qui lui donne tout.

Le paysan est affranchi, lui; il a sa terre: la terre n'est point ingrate; un vieux proverbe dit: il n'y a point de pauvres à la campagne; le proverbe est vrai. La Révolution a fait le laboureur propriétaire; son lopin le nourrit; il ne faut, pour mettre sa vieillesse à l'abri du besoin, qu'un coin de champs que ses enfants ensementeront, si ses bras s'y refusent.

L'ouvrier des villes n'a point cette ressource suprême. La vieillesse c'est la fin, c'est la mort, la mort terrible que l'on voit venir et qui est d'autant plus cruelle qu'elle ne se cache point et vient lentement. Lorsque l'ouvrier des villes a accompli sa tâche, la société le laisse; elle veut des bras vigoureux, elle les use, elle les anéantit et s'adresse à d'autres. Il y a des hôpitaux, mais ils sont trop petits; il y a des maisons de retraite, mais elles sont restreintes; les bureaux de bienfaisance font peu et l'œuvre officielle révolte ces hommes aux cœurs droits qui ont toujours levé le front et jamais tendu la main. Il y a le pape; c'est là où elle le ramasse parfois. Alors elle renie; celui qui a été son aide, son appui, sa force, devient un indigne. La société a reçu un ouvrier, elle a fait un vagabond; un vagabond qui a des bras noirs et des cheveux blancs.

M. Guizot a tracé, il y a quelque quarante ans, la formule inflexible qui mène au bien-être: il a dit: « Enrichissez-vous! » Et ceux qui ont profité de ce bas conseil tombé de si haut, ceux qui se sont enrichis, ceux qui ont les machines, ceux qui sont les puissants, à leur tour, disent aux petits, aux humbles, aux ouvriers: Enrichissez-vous! Epargnez!

Epargnez! Cri impudent. On dit d'épargner, à qui, à un salaire insuffisant. On dit à un père de famille qui a une femme et des petits enfants et qui gagne au plus cent sous par jour: Epargnez! Mais il a juste de quoi ne pas mourir de faim; il faut un miracle d'ordre, d'économie, de privations pour faire face au chômage et pour ne point s'endetter. Que ceux qui parlent d'épargne, assistent quelques fois au partage de la paye, le samedi soir. Ce partage est un prodige d'équilibre que nos financiers envieraient.

L'économie est un mot sublime, mais c'est souvent un mot vide de sens. La société le jette au prolétaire comme une insulte ou comme une raillerie.

C'est vite dit et lâchement pensé. Les voyages à la Caisse d'épargne ne s'exécutent point aussi facilement que veulent le croire les gens qui ne manquent de rien. Quand on mange des grives, on ne doit point parler d'économie à des gens qui n'ont pas même le moyen de manger des merles.

Nos députés y songeront: au-dessus de la question politique, il y a la question sociale. M. Gambetta le nie. M. Gambetta est gros. Il est temps cependant que la République s'occupe des maigres.

Georges LÉVELLIER.

DÉPÊCHES DE NUIT

Fu télégraphique spécial

LES JOURNAUX

Paris, 23 décembre.

Le *Voltaire* dit qu'il faut que les députés sénatoriaux évitent de nommer des hommes qui iraient grossir le phalange des républicains dissidents du Sénat.

Le *Journal des Débats* déclare que rien ne sera plus honorable et plus avantageux pour la République que d'organiser un système complet pour l'éducation des femmes.

Le *Journal des Débats* répète que c'est parce que le scrutin de liste lui a été refusé que M. Gambetta demande la révision. Il regrette que M. Gambetta ait lui-même mis cette barrière sur sa route.

Le *Journal des Débats* émet une opinion analogue.

Le *Parlement* dit que la révision du Sénat aura pour unique résultat d'affaiblir l'autorité du Sénat et de fournir une arme à ceux qui en veulent la suppression.

La *Paix* critique un discours de M. Lesguiller qui aurait déclaré que les chemins de fer d'intérêt local devaient être construits par l'Etat.

Le *Soleil* dit que la publication du dossier Bokhos est un acte gouvernemental qui tombe sous le contrôle parlementaire et qu'une interpellation aura lieu à ce sujet.

La *Justice* et les journaux radicaux continuent leur campagne contre le général Miribel.

Le *Constitutionnel* annonce que le gouvernement approuve le projet de l'augmentation du traitement des députés et des sénateurs.

Le vent est aux augmentations d'appointements. Le *Moniteur* annonce que les conseillers d'Etat vont recevoir un supplément de 3,000 fr.

L'Affaire Bokhos

Paris, 23 décembre.

En somme, l'affaire Bokhos se termine... en queue de poisson. Nous en peu surpris.

Mais ce nous est une raison de plus d'insister encore sur l'inutilité d'une pareille publication. Nous répétons qu'il n'était pas absolument nécessaire d'agacer l'Italie en mettant au jour des documents peu sérieux au fond, mais blessants pour une nation voisine. Aussi sommes-nous étonnés de voir la *Republique française*, organe attitré de M. le président du conseil, approuver l'impression des pièces qui s'étaient hier dans les colonnes de *Paris*. Le journal officiel de M. Gambetta joue même la naïveté et demande pourquoi nos amis et nous protestons contre la publicité donnée au dossier Bokhos.

En posant cette question, voudrait-on nous faire croire que M. le ministre des affaires étrangères a été très convaincu qu'il était urgent de mettre au jour le dossier Bokhos et, par conséquent, de rendre plus tendues nos relations avec l'Italie?

LA QUESTION DE TUNIS & L'ITALIE

Paris, 23 décembre.

On télégraphie de Rome, à l'Agence Havas:

A l'occasion de la discussion du budget des affaires étrangères au Sénat italien, M. Caraccioli demande la présentation des documents relatifs à la question de Tunis.

M. Mancini déclare avoir fait en temps opportun des réclamations à Paris pour les affaires spéciales survenues à Tunis. L'Italie s'est soigneusement abstenu de tout acte comportant la reconnaissance explicite ou implicite du traité du Bardo.

L'Angleterre, après avoir fait ses réserves, prit une attitude qui a pu laisser supposer une acceptation tacite du traité. On n'aurait pas eu de difficulté à traiter avec M. Roustau, s'il n'eût été que ministre du bey, mais cela était impossible eu égard à sa double qualité de ministre du bey et de représentant de la France.

Les négociations au sujet des dédommagements à accorder aux italiens de Sfax, continuent. La publication des documents serait inopportune.

Le gouvernement français ayant déclaré qu'il présentera au mois de février des projets sur la question de Tunis. Nous examinerons ces projets et saurons la dignité et les intérêts des italiens. Dans tous les cas, nous ferons le Parlement juge de notre conduite.

LA GRÈVE DE LA GRAND'COMBE

Nîmes, 23 décembre.

De nombreuses arrestations ont été faites à Champclauson. Après interrogatoire, ces arrestations n'ont pas été maintenues. Le parquet d'Alais recherchait, paraît-il, les meneurs de la grève, qui sont d'autant plus introuvables qu'il n'y en a pas, la suspension de travail ayant été toute spontanée.

Ces mesures d'intimidation ont eu l'effet qu'on en attendait; le travail reprend peu à peu dans les chantiers, et la résistance n'existe guère qu'à la Pise. Il est possible que l'arrivée du député Desmons occasionne une recrudescence de la grève, les ouvriers ayant au milieu d'eux un homme qui, depuis longtemps, s'est voué à la défense de leurs intérêts.

M. Sihol et les grévistes

La Pise, 23 décembre.

Ce matin, M. Sihol, député de la circonscription, est arrivé à La Pise et s'est rendu au Cercle du Progrès, où l'attendaient 4 à 500 grévistes.

La réunion a été M. Sihol d'intervenir auprès de la Compagnie pour faire accepter les réclamations des ouvriers.

M. Sihol a répondu: « J'ai vu ce matin M. Graffin, directeur de la Compagnie; il m'a déclaré qu'il refusait d'accepter désormais aucun intermédiaire. Un certain nombre d'ouvriers étant descendus dans les mines, il désire que tous les ouvriers reprennent leurs travaux, et il verra ensuite quelles améliorations il devra apporter à la situation des ouvriers. »

Quant à moi, a ajouté M. Sihol, je ne puis vous être d'aucune utilité auprès de la Compagnie, et je ne puis pas intervenir en faveur des grévistes. »

Cette réponse a été accueillie avec désappointement; les grévistes croyaient, au contraire, que M. Sihol, en même temps que député, actionnaire et ami du directeur, pourrait leur être utile.

Une conversation s'est ensuite engagée entre M. Sihol et les membres de la réunion, sur les divers incidents de la grève. Plusieurs grévistes ont pris la parole pour signaler les abus commis par les autorités, pour protester contre la présence des troupes, contre les mauvais traitements infligés aux prisonniers de Champclauson.

M. Sihol a paru surpris de pareilles révélations, mais il a ajouté qu'il ne pouvait rien faire personnellement, qu'il fallait s'adresser à la justice. A plusieurs reprises, le citoyen Fournière, délégué de plusieurs fédérations ouvrières, a pris la parole pour protester contre les abus dont les grévistes sont victimes.

M. Sihol s'est contenté de répondre qu'il ne pouvait rien faire d'utile aux grévistes. En résumé, le député d'Alais a déclaré que: 1° en ce qui concerne les réclamations des grévistes auprès de la Compagnie, il ne pouvait pas servir d'intermédiaire; 2° en ce qui concerne les faits signalés contre l'autorité, depuis le début de la grève, il avait besoin de faire une enquête pour s'assurer de la vérité des faits.

M. Sihol s'est plaint ensuite en ces termes: « Je n'ai pas été avisé des débuts de la grève. »

Invité à souscrire en faveur des grévistes, M. Sihol a refusé. Des cris et des protestations sont partis de toutes parts: « Vous n'êtes plus députés! A bas Sihol! »

L'assemblée a voté ensuite, par acclamation, une motion déclarant M. Sihol déchu de son mandat.

INTERIEUR

Paris, 23 décembre.

LES CAISSES DE RETRAITES

L'Union républicaine croit savoir que d'après le projet du ministre des finances, l'Etat subventionnerait la Caisse des retraites pour la vieillesse et en même temps celle-ci recouvrerait des versements des sociétés de Secours mutuels.

Le projet sur la caisse de retraite des ouvriers âgés ou infirmes sera présenté au commencement de la session par le ministre des finances.

LA PEINE DE MORT AUX ÉTATS-UNIS

On télégraphie de Washington qu'un bill a été présenté à la Chambre des représentants, en vue de punir de la peine capitale les attentats contre la vie des présidents.

M. LE BARON DE COURCEL

Le nouvel ambassadeur de France à Berlin, M. le baron de Courcel, ne partira pour

son poste que vers le milieu du mois de janvier prochain. M. de Saint-Vallier quittant Berlin aujourd'hui même, il en résulte qu'il y aura un intérim de trois semaines, qui sera rempli par le premier secrétaire. Des que la nomination de M. le baron de Courcel aura paru au *Journal Officiel*, le président du Conseil, ministre des affaires étrangères, aura à désigner le nouveau directeur de la politique du quai d'Orsay.

BOU-AMENA

L'empereur du Maroc a ordonné aux chefs kabyles de s'emparer de Bou-Amena. Ces chefs, au lieu d'obéir, se sont joints à ce dernier.

CAPTURE D'UN NAVIRE DE CONTREBANDE

L'attention publique se détourne du procès du vaisseau de guerre autrichien capturé près de Spiza, pour se reporter sur celui d'un voilier italien, se dirigeant sur la côte monténégrine et chargé d'armes et de munitions de guerre qu'il comptait introduire par contrebande dans la Crivosschie.

LE PROCÈS GUITTEAU

Le procès Guiteau a été repris aujourd'hui. M. Guiteau a interrompu fréquemment, alléguant qu'un expert a reçu 500 dollars afin d'influencer son entourage.

M. PARNELL

M. Parnell a été transféré à la prison d'Arlingagh.

L'ATTENTAT DU GÉNÉRAL THÉREVINE

Le procès, fait à la suite de l'attentat du général Thérevine sera jugé à huis-clos le 25 décembre.

LE GÉNÉRAL CHANZY

Le général Chanzy quittera St-Petersbourg le 31 décembre, époque de l'arrivée du comte Chaudordy.

PROJETS DE RÉFORMES

A la rentrée de la Chambre, chaque ministre développera individuellement des projets de réformes, notamment M. le général Camponon déposera un projet sur la réduction du service militaire et M. Gougeard un projet d'organisation d'une armée indigène dans nos colonies.

M. COURCEL

M. Courcel, ambassadeur à Berlin, gagera son poste le 15 janvier.

LES RÉCEPTIONS AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

M. Valdebec-Rousseau a reçu aujourd'hui le général Guillaumet et les préfets de l'Ain, Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, M. Griffe sénateur et plusieurs députés.

TRAVAUX MARITIMES

Après une inspection détaillée de la plage de Lannion, à l'entrée du goulet et de divers points stratégiques, M. Gougeard a promis de rendre au port exceptionnel de Brest sa splendeur.

On exécutera les travaux de prolongement du port militaire et les travaux importants de fortifications à Douarnenez actuellement en cas de guerre maritime un débarquement serait possible.

Le coût de l'ensemble serait de 45 millions. M. l'inspecteur de la marine, Mareille ira à Brest et à Cherbourg pour déterminer les responsabilités de l'accident arrivé au cuirassé de premier rang, l'*Océan*.

M. ROUSTAN

M. Roustau vient de quitter Paris dans la soirée pour se rendre à la Clot, dans le Var, près de sa mère, puis il ira à Marseille s'embarquer pour Tunis.

MORT DE M. DULAURIER

M. Dulaurier, membre de l'Académie des belles lettres est mort hier à Meudon. Ses obsèques auront lieu demain à deux heures et demie.

LES SIÈGES VACANTS

L'élection Devès laisse libre actuellement huit sièges vacants. Il y a de plus de nombreux députés qui sont candidats sénatoriaux; donc le gouvernement procédera à l'élection complémentaire de tous les sièges vacants à la Chambre, après les élections sénatoriales.

Les Agents de Chemins de fer

Paris, 23 décembre.

Le ministre des travaux publics déposera en janvier un projet de loi tendant à régler les rapports entre les compagnies de chemins de fer et leurs agents.

Le projet dont M. Raynal prendra l'initiative au nom du gouvernement sera moins étendu que celui qui a été rejeté par la dernière Chambre. Il ne traitera ni de l'organisation du contrôle, ni de la jurisprudence arbitrale applicable aux différends entre les compagnies et leurs agents, ni de la limitation des heures de travail, ni des réglementations diverses qui intéressent à la fois les agents et la sécurité publique.

Les Chambres, étant appelées à statuer séparément sur chacune de ces questions, pourront rejeter une des solutions proposées sans que le sort des autres se trouve compromis.

L'assassinat du czar Alexandre II

Paris, 23 décembre.

Une correspondance de Saint-Petersbourg, publiée par le *Tagblatt* de Vienne, donne une série de détails nouveaux sur

l'attentat de Saint-Petersbourg. Détails révélés au cours du procès Mrowinsky.

Le Dvornik de la maison où M. Hoboseff avait ouvert son commerce de fromages avait signalé, dès 1880, à la police, certaines circonstances suspectes qui semblaient démontrer que Hoboseff n'était nullement un marchand. Il recevait des jeunes gens qui venaient en voiture, la femme qui vivait avec lui fumait des cigarettes et portait des bottines à talons hauts et souvent passait la nuit hors de chez elle. Quoique la boutique fût fort peu achalandée, les Hoboseff menaient la vie large.

A la suite de ces déclarations, le général du génie Mrowinski, le commissaire de police Tegler, et un certain nombre d'agents se rendirent chez Hoboseff, qui, en les voyant arriver devint pâle comme un mort et perdit connaissance.

La commission trouva dans la boutique deux grands tonneaux à mélasse et plusieurs caisses à fruits pleines de terre. D'ailleurs tout le plancher de la boutique était couvert de terre dissimulée sous une couche de paille. Les agents de police remarquèrent tout cela et furent plus étonnés que Hoboseff, craignant de toucher les fils d'une batterie électrique et d'enflammer ainsi la mine dont ils avaient deviné l'existence, ils partirent précipitamment, et ne songèrent même pas à faire arrêter Koboseff plus tard. A quelques temps de là le Dvornik avertit de nouveau la police que trois personnes suspectes se trouvaient dans la boutique.

La police ne prit aucune mesure et laissa échapper ainsi Scheljaboff, Michailoff, et Christos-Bey (qui est mort à l'hôpital de ses blessures) attendant l'empereur le long du canal, le jour de l'attentat, prêt à venir en aide à ses complices.

Alger, 23 décembre.

La cavalerie du général Forgemol est rentrée à Constantine; elle a été acclamée par la population.

Combat de Djebel-Matmata

Tunis, 23 décembre.

Dans le combat que le général Logerot a engagé près du Djebel-Matmata, la tribu des Beni-Zid a perdu 30 morts et a eu de nombreux blessés; la plupart des dissidents ont fait de nouveau leur soumission.

Démision du général Elias

Tunis, 23 décembre.

Le bruit court que le général Elias a donné sa démission. Le bey n'a pris aucune décision à cet égard.

Communications rétablies

Tunis, 23 décembre.

L'administration des télégraphes s'occupe de rétablir les communications entre Sousse et Sfax.

Les Ouled-Aya

Tunis, 23 décembre.

Une cinquantaine de cavaliers des Ouled-Aya se sont réfugiés à Tripoli et demandent des secours et des armes au gouverneur: celui-ci les a fait loger dans de belles habitations.

ÉTRANGER

ANGLETERRE

Les naufragés de la « Jeannette »

Londres, 23 décembre.

Le directeur du *New-York Herald* a invité M. Ivan de Wostine à aller en Sibirie, au-devant des naufragés de la *Jeannette*.

La question d'Orient

Londres, 23 décembre.

Le *Times* dit que le journal russe *La Liberté* a dit que l'accord est complet entre l'Autriche et la Russie relativement à la question d'Orient: un protocole aurait été signé à Saint-Petersbourg entre MM. de Kalnoky et de Giers pour assurer la paix dans la péninsule des Balkans. En cas de complications graves menaçant les communications à travers la péninsule ou la paix à Constantinople, l'Autriche et la Russie prendraient les mesures nécessaires. Les signataires déclarent que la neutralité du canal de Suez et les arrangements relatifs à l'Égypte doivent continuer sous la garantie des puissances européennes.

ALLEMAGNE

Il sera mis, aujourd'hui, en liberté provisoire, sous la caution du consul anglais et du premier drogman de l'ambassade d'Angleterre.

EGYPTE

Le budget de la dette

Le budget du service de la dette présente un excédant de 313.000 livres sterling pour l'amortissement.

Pour le service des dépenses

Allain LANDREC.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 décembre.

Marché toujours faible. Sur nos rentes la liquidation paraît devoir influencer. Beaucoup d'offres sur la plupart et demandes timides. Le Suez et l'Union-Générale sont en réaction. Le Turc faiblit. La Banque ottomane montre une grande fermeté. Le Panama progresse. Que nos lecteurs veuillent sur le Panama en revanche, pas d'enthousiasme sur certaine valeur aquatique. Nous attendons nos correspondances de Vienne pour en dire plus long.

FERRARI.

BOURSE DE PARIS

Du 23 décembre 1881

8 0/0 Franc.	84	Union génér.	2820
3 0/0 Amort.	84	Crédit de Fr.	870
3 0/0 Id. n.	84	Foncière	555
5 0/0 Franc.	114	Banque ott.	808
5 0/0 Italien.	90	Banq. autrich.	1160
3 0/0 Esp. ex.	7	Banq. hongr.	700
5 0/0 Turc.	13	Autrichien.	700
6 0/0 Egypt.	77	Lombard.	512
B. de France	5875	Saragosse.	532
Créditfoncier	1770	Nord d'Esp.	885
Crédit mobil.	735	Suez	3950
Crédit lyonn.	900	Paris-L.M.	1732
Mobilier esp.	850	Consolidés	99 5/16

CONFÉRENCE DE GÉOGRAPHIE

La population de l'Amérique est, de nos jours, un mélange de presque tous les éléments européens. Le docteur Sacc, dans une conférence, hier soir, nous a donné des détails intéressants sur la marche des diverses familles s'étendant peu à peu dans les deux Amériques.

Au Canada, l'élément Français domine, et selon le conférencier, ce serait là seulement que le véritable esprit français se serait conservé. Travailleur intelligent, honnête, et surtout fidèle à ses principes orthodoxes, le Canadien, dans tous les actes de sa vie, n'a foi qu'en son curé qui, lui, malheureusement encore, a sur ces populations une influence par trop funeste.

Dans la partie des Etats-Unis, l'élément irlandais domine et y poursuit un but : la revendication de ses droits dans son pays. L'Anglais est leur plus terrible ennemi, et il ne manque jamais l'occasion de lui nuire. Au moment de la guerre entre la Russie et la Turquie, alors que l'on pensait à une alliance de l'Angleterre et de la Turquie, ils se préparaient à une descente. L'alliance ne se fit pas, et les Irlandais furent déçus. Il y avait dans le port de Boston 300 navires avec 30.000 hommes prêts à s'embarquer au premier signal.

Dans le centre, c'est l'Allemand qui s'y est implanté et qui pas à pas le fait jour. Son rôle est le même que celui qu'il jouait chez nous avant nos désastres, seulement le but en est différent. Les médecins, les pharmaciens, les cafetiers sont généralement allemands. Leur influence est déjà si grande que dans la dernière élection ils ont obtenu pour un d'eux le poste de secrétaire de l'intérieur. Les familles allemandes sont très nombreuses et le docteur Sacc croit pouvoir assurer qu'avant 50 ans les allemands seront les maîtres des Etats-Unis.

Au Sud de cette vaste république, dans la Louisiane, c'est le Français qui domine. Tandis que l'Irlandais et l'Allemand s'emparent petit à petit au sol qu'ils occupent le Français, du Canada, comme à la Louisiane, ne se donne qu'à l'industrie et au commerce.

Un peuple qui se glisse chez nous sous toutes les formes, l'Italien, s'est aussi décidé à envahir l'Amérique.

Tous les émigrés travaillent, lui seul, et abuse de la crédulité publique, il est curé, et terrorise les populations libres et esclaves.

Après une étude rapide de ces divers éléments internationaux, le docteur Sacc donne un aperçu de la situation des esclaves en Amérique.

L'esclavage, dit-il, ne peut être aboli sans préparation, car le nègre habitué à la servitude, et jouissant, tout à coup, de la liberté, ne sait pas s'en servir; il se voit rejeté de toute part; il forme une classe de paria, fatalement destinée à périr.

Aujourd'hui, les anti-esclavagistes veulent qu'avant la libération de ces malheureuses populations, le maître soit obligé de les instruire et bientôt une loi forcera les esclavagistes à être plus humains envers des créatures qu'il a jusqu'ici considérées comme devant toujours être reléguées au rang de la brute.

Dici peu, il faut l'espérer, cette race africaine implantée en Amérique, aura reconquis ses droits à la liberté.

Le docteur Sacc passe ensuite rapidement sur la faune du pays et s'étend plus longuement sur la flore.

Dans l'Amérique du Sud, les plantes présentent un caractère de localisation qu'on ne rencontre que rarement chez nous. Il passe en revue les divers produits végétaux. Café, canne à sucre, bois pouvant servir à la construction, mais qu'il est impossible de se procurer chez nous.

Jean CHAFFANJON.

INCENDIE PLACE BELLECOUR

Hier soir, vers dix heures et demie, les habitants de la place Bellecour étaient mis en émoi par un violent incendie qui venait d'éclater dans l'immeuble portant le n° 31 de cette place.

Le feu s'était déclaré au 1^{er} étage, dans l'appartement occupé par M. Julien, ancien notaire.

L'alarme aussitôt donnée, les pompiers du Mont-de-Piété et de l'Hôtel-de-Ville, s'empressèrent d'accourir sur le théâtre du sinistre; mais, si prompts qu'aient été les secours, on dut se borner à préserver les maisons voisines, car l'immeuble entier était déjà la proie des flammes.

Les habitants de la maison, réveillés en sursaut, durent s'enfuir à la hâte, abandonnant à l'élément destructeur leurs biens les plus précieux.

Les pompiers de la gendarmerie, du chemin de fer, et enfin la pompe à vapeur, arrivée à 11 heures 1/4, joignaient leurs efforts à celles qui fonctionnaient déjà, et à minuit tout danger nouveau avait disparu : on était maître du feu.

On n'a eu fort heureusement aucun accident de personnes à déplorer. Mlle Julien, dans la chambre de laquelle le feu s'est déclaré, ainsi qu'une dame d'un âge très avancé, Mlle Vargaz, locataire du 3^e étage, paralysée par l'émotion et la peur, risquaient de périr dans les flammes sans le dévouement de quelques personnes, qui les ont emportées dans leurs bras.

Les pertes ne sauraient être évaluées dès à présent, même d'une façon approximative. Elles seront certainement très importantes, eu égard à la valeur de l'immeuble et à la valeur des objets mobiliers qui ont été la proie de l'incendie.

Nous avons constaté sur les lieux du sinistre, la présence de M. le colonel de gendarmerie, de M. Cuaz, juge d'instruction; de M. Benoit, chef de cabinet du préfet du Rhône; de M. Pitrat, commandant des sapeurs-pompiers qui a dirigé les secours avec son zèle habituel.

La deuxième compagnie des sapeurs-pompiers, sous les ordres de ses officiers, a travaillé à éteindre l'incendie, et surtout à empêcher qu'il ne prit des proportions plus considérables, avec un dévouement et un courage dignes des plus grands éloges.

Constatons aussi le louable et généreux empressement des citoyens présents, qui les ont secondés de leur mieux et dont les efforts n'ont pas été inutiles.

C'est là un exemple que nous ne saurions trop encourager.

SOUSCRIPTIONS

POUR LES

FAMILLES DES GRÉVISTES

Total de la seizième liste..... 672 70
Cueillette faite chez M. Monmestier :
Mme neuve Plazare, 1 fr.; Jean Glememin, 1 fr.; Ferdinand Bibolet, 1 fr.; Gramusset, 50 c.; Mme Chatelet, 50 c.; Mme Desgranges, 50 c.; Farjand, 50 c.; Monmestier, 1 fr. 45. — Total versé par le citoyen Monmestier..... 6 45
Total de la dix-septième liste... 678 85

Villefranche, le 23 décembre.

Monsieur le Rédacteur,
Nous comptons sur votre bienveillant concours pour l'insertion de la note suivante :

Les victimes de la grève de la teinture de Villefranche adressent leurs plus sincères remerciements à la chambre syndicale des cordiers de Bourg-de-Péage, à la chambre syndicale des piqueuses en chaussures, au comité fédéral de la région du centre, à la chambre syndicale du métal blanc de Paris, au syndicat des vanneriers, verriers et métallurgistes de Rive-de-Gier, à la société chorale l'Echo des Travailleurs et à l'Union instrumentale de Givors.

Toutes ces sociétés ne cessant de prouver leurs sympathies aux martyrs de l'exploitation, malgré la persécution organisée par les industriels de notre ville, nous pouvons marcher le front haut, devant ces parasites car nous avons avec nous les travailleurs, soucieux de leur dignité. Nous sommes heureux de reconnaître la solidarité avec laquelle les prolétaires nous entourent, le moment s'approche aussi et nous pourrions à notre tour, leur prouver notre reconnaissance.

Pour la Commission des victimes de la Grève.

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Agglomération lyonnaise

Lundi, 26 décembre, conférence publique et contradictoire, salle Mollière, rue Pierre-Corneille, 49 et 51, à 8 heures du soir.

Mission historique des classes, par le citoyen Brugnot.
Organisation du parti ouvrier, par le citoyen Fournière, délégué de Paris.

Mardi, 27 décembre, salle de la Perle, à la Croix Rousse, à 8 heures et demie du soir, conférence publique et contradictoire.
Le citoyen Fournière traitera de l'histoire des hutes sociales.

Les Sociétés ouvrières et les Sociétés d'économie politique sont invitées à assister à ces réunions.

Il sera perçu 25 centimes au contrôle.

Pour la Commission : GARNIER.

CONFÉRENCE-SOIRÉE LITTÉRAIRE

PROTESTATION CONTRE LE FANTASME DE LA MESSE DE MINUIT

Citoyennes, citoyens,

Vous êtes invités à assister à cette soirée littéraire organisée par la jeunesse socialiste lyonnaise, à titre de protestation contre le hideux fanatisme des religions absurdes qui, par la ruse, le mensonge et l'hypocrisie tentent encore de nos jours une grande partie des populations de nos lieux.

On ne croit plus, il est vrai, mais on pratique quand même, et c'est dans cette pratique ridicule que se trouve l'enracinement de la marche progressive humaine. C'est à nous de supprimer toute pratique comme toutes croyances pour nous réserver exclusivement à l'étude de l'avenir et du progrès humain, qui nous intéressent tous plus directement.

En conséquence, citoyennes et citoyens, nous vous invitons à assister à cette soirée instructive et amusante qui aura lieu aujourd'hui samedi 24 décembre, à 8 heures du soir, salle de l'Elysée, rue Basse-du-Port au-Bois. — Prix d'entrée, 50 centimes.

La Jeunesse socialiste lyonnaise.

THÉÂTRES

GRAND-THÉÂTRE

La représentation des *Zigzags* qu'on donnait hier au Grand-Théâtre a été des plus lumineuses.

Mlle Dalmont a été accueillie à son entrée en scène par une bordée de sifflets des mieux nourris. Devant cette hostilité assez concluante de la part du public, cette artiste a pris le seul parti qui lui restait, elle a résisté.

Voulez qui est bien, puisque Mlle Dalmont a fait ce que n'a pas voulu faire son directeur; se soumettre au verdict du public. Mais quelles vont être les conséquences de ce résultat ?

L'autorité va-t-elle intervenir dans cette affaire en exigeant de M. Campeccaso l'extinction du cahier des charges ? C'est ce que nous attendons, c'est même ce que nous sommes en droit d'exiger d'elle.

Il importe qu'une solution prompte soit apportée à cette situation, doit elle mener la démission de M. Campeccaso.

A l'administration à donner au plus tôt satisfaction au public.

J. DAVENNY.

THÉÂTRE BELLECOUR

Samedi 24 et dimanche 25 décembre 1881, continuation des représentations du prestidigitateur Verbeck qui tout Lyon acclame. Nouvelles expériences de magnétisme humain avec le concours de Mlle de Marquerit.

Hier, foule énorme au théâtre Bellecour, succès d'enthousiasme. Toutes les expériences exécutées sur les spectateurs ont réussi à merveille.

Beaucoup de savants et de médecins, tous ont manifesté le plus vif étonnement en présence de faits qui, c'est l'avis général, dépassent tout ce qui a été produit en France et ailleurs depuis et y compris Mesmer et Cagliostro.

Dimanche à 2 heures, grande matinée. Le bureau de location est ouvert tous les jours de 11 à 6 heures.

THÉÂTRE DU GYMNASÉ

MISS HÉLÈNE ET NICOLAY

Miss Hélène et son professeur le docteur Nicolay ont donné, jeudi, au théâtre du Gymnase, leur troisième représentation qui a été égale, sinon supérieure aux deux précédentes. Elle a jeté les spectateurs dans le même étonnement.

Le succès du professeur Nicolay a été complet; applaudissements, bravos, rappels, rien ne lui a manqué, ajoutons que la charmante et gracieuse Miss Hélène a eu une bonne part de ce brillant succès dans ses jeux japonais. Son esprit instantané dans un portefeuille et les exercices magnétiques auxquels elle s'est livrée avec une grâce et une habileté vraiment surprenante.

Les séances de Miss Hélène et du docteur Nicolay, sont très curieuses et méritent d'être vues de tout le monde. Nous pourrions leur prédire un grand succès pour la matinée enfantine et la soirée de dimanche prochain, jour de Noël.

EDEN-THÉÂTRE A. DELILLE

Nous rappelons à nos lecteurs que samedi, 24 décembre, aura lieu à ce charmant théâtre l'inauguration du nouveau spectacle, organisé par M. Deille à l'occasion des fêtes prochaines.

Immense attraction pour les familles! Spectacle unique en son genre! Pour la première fois en France : les Fantochez Anglo-Américains, de Londres et New-York! Mise en scène éblouissante! Transformations étonnantes! Dimanche à trois et cinq heures, brillantes fêtes de famille. Représentations enfantines. Débuts des Célébres Fantochez. Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié.

THÉÂTRE DELORBIÈUX

angle des rues Moncey et Ste-Elisabeth

Grandes représentations données par Maria, la célèbre prestidigitatrice, avec le concours de son professeur M. Benezet, ce musicien qui a tant amusé les lyonnais, il y a six ans, de Mlle Cécile Jossigne, des concerts de Paris.

Le Secret de Mahomet, par Mlle Blanche. Dimanche, à trois heures, matinée enfantine.

SPECTACLES DU 24 DÉCEMBRE 1881

Grand-Théâtre

Relâche.

Théâtre des Célestins

8 h. — La Grammaire.
Le Monde où l'on s'ennuie.

Théâtre du Gymnase

(Quai St-Antoine, 30)

Demain, 25 décembre, merveilleuses soirées données aux familles par Miss Hélène et son professeur.

Folies-Bergère

Tous les jours, séances de patinage.

Scala-Bonfies

Tous les soirs, représentation variée.
Ménagerie Bidel (Cours du Midi)
A 8 h. 1/2, grande représentation.

OBSERVATOIRE DE LYON

TEMPÉRATURE — Lyon, le 23 décembre, 10 heures 30 du matin.

Trois minima barométriques existent à la surface de l'Europe, le premier est près de Bodø en Norvège, le deuxième près de Wilna en Russie; le troisième à travers cette nuit le Nord de la France, et à occasion, sur nos régions, des pluies abondantes et des chutes de neige dans les lieux un peu élevés : on a recueilli 11 mm. d'eau à St-Genis, 14 au Mont-Verdun et 18 au Parc.

Le baromètre a atteint son minimum (756), à minuit au même instant, le thermomètre arrivait à son maximum (m. 50, 29,7) puis une hausse très rapide de la pression a commencé, tandis que la température s'abaissait jusqu'à 1 degré et que le vent tournoyait au nord-ouest en prenant de la force.

Temps probable : Temps froid et assez beau.

Vu et approuvé :
Le directeur de l'Observatoire,
ANDRÉ.

CHRONIQUE LOCALE

Par arrêté de M. le maire de Lyon, une commission est instituée à l'effet de procéder à la réception des ouvrages exécutés par MM. Vial et Comparat, pour la construction de la fontaine monumentale de la place des Jacobins.

Sont désignés pour faire partie de cette commission :

MM. Dubois et Chéron, adjoints au maire de Lyon; Hirsch, architecte en chef de la ville; Domenget, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la voirie municipale; Echernier, architecte, président de la Société académique d'architecture; Bellemain père, architecte; André, architecte du monument de la place des Jacobins.

La première réunion de la commission aura lieu lundi prochain, 26 décembre, à huit heures du matin, sur la place des Jacobins.

Par décisions de M. le préfet du Rhône, prises les 14 octobre, 23 octobre et 5 novembre 1881, des peines disciplinaires ont été infligées aux instituteurs laïques dont les noms suivent :

M. Blanc, instituteur public à Fontaines-Saint-Martin, a été puni de la réprimande pour avoir prolongé de huit jours les vacances de son école sans l'autorisation de ses chefs hiérarchiques.

M. Collomb, instituteur public à Montagny, qui a été surpris en état d'ivresse, est suspendu de ses fonctions pendant six mois, avec privation de traitement, à partir du 1^{er} novembre 1881.

M. Guillant, instituteur-adjoint à l'école établie quartier de Montchat, qui, prétendant qu'il ne pouvait s'entendre avec le directeur de cette école, a quitté son poste sans autorisation, est suspendu de ses fonctions pendant six mois, avec privation de traitement, à partir du 1^{er} novembre 1881.

Mme Auger, institutrice à Saint-Fortunat, est suspendue de ses fonctions pendant trois mois, avec privation de traitement, pour s'être fait aider par son mari dans la direction de son école mixte.

Par décret en date du 20 décembre, M. Tripiet, professeur de médecine opératoire à la Faculté de Lyon, sur sa demande, nommé professeur de clinique chirurgicale de ladite faculté, en remplacement de M. Desgranges.

admis à faire valoir ses droits à la retraite, et nommé professeur honoraire.

Il se prépare en ce moment un programme qui sera incessamment adressé à l'administration compétente pour réprimer les abus sans noms et sans nombres qui se commettent au sujet de l'exercice illégal de la pharmacie, surtout à Lyon.

Chaque pharmacien sera tenu de déclarer au commissaire de police de son quartier, dans les 48 heures, les nom, prénoms et titres universitaires des stagiaires employés dans son officine.

Nul ne pourra servir dans une pharmacie s'il n'a les qualités exigées par la loi.

Par décret présidentiel, M. Camiade, capitaine adjudant-major au 75^e de ligne, est nommé major en remplacement de M. Blanc, admis à la retraite. — Affecté au 43^e de ligne.

Par décision ministérielle, M. La Rouvière, sous-intendant militaire de 1^{re} classe à Lyon, passe à Rouen.

M. Daussier, sous-intendant militaire de 1^{re} classe à Fontainebleau, passe à Lyon.

M. Jean-Gabriel Jacob, médecin-major de 1^{re} classe à l'hôpital militaire des Colinettes, à Lyon, est nommé médecin principal de 2^e classe, en remplacement de M. Vallin, promu.

L'administration préfectorale a décidé que, conformément à l'usage, les cafés, cabarets, auberges, débits de boissons et autres établissements publics établis à Lyon, pourront, sans autorisation préalable, rester ouverts les nuits du 24 au 25 décembre courant, et du 31 décembre au 1^{er} janvier prochain.

Les délais relatifs au recensement de la population touchent à leur terme et les résultats acquis sont médiocrement concluants.

Cela résulte du système d'investigation qui a été organisé et auquel beaucoup de gens n'ont pas voulu céder.

Parmi les nominations qui viennent d'être faites dans le personnel supérieur de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, nous remarquons les suivantes :

M. Brisac, sous-chef de l'exploitation, devient ingénieur en chef, adjoint à la direction de la Compagnie.

M. de Mas, inspecteur général, passe sous-chef de l'exploitation, en remplacement de M. Brisac.

Le cours municipal d'Economie politique, professé par M. Audibert, professeur à la Faculté de droit de Lyon, s'ouvrira, samedi prochain, 24 décembre, à huit heures et demie du soir, dans la salle de la Faculté des lettres, au Palais de Saint-Pierre. Le professeur traitera de l'Association.

Le nommé Bourget crocheteur qui était occupé hier matin à décharger des marchandises sur un bateau de la Cie de la Méditerranée, a été victime d'un bien triste accident.

Ayant glissé et perdu l'équilibre en suivant le rebord de ce bateau, il est tombé dans la Saône, et n'a pas tardé à disparaître emporté par le courant assez rapide en cet endroit.

Tous les efforts tentés pour retrouver son cadavre, sont demeurés infructueux.

Un enfant de 10 ans, le nommé Bertrand Lucien, demeurant chez ses parents, rue St-Pierre-de-Vaise, 18, qui s'amusa avec un de ses camarades sur le quai de ce nom, est tombé sur le bas-port, en voulant traverser le garde-fou qui conduit au ponton des Mouches.

Transporté à la pharmacie Vial, le pauvre enfant dont les blessures étaient affreuses, n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

Avant-hier matin, vers 9 heures et demie, une femme d'un âge très avancé, la nommée Catherine Ribet, qui traitait une petite voiture à bras, conte-

Feuilleton du RÉVEIL LYONNAIS

56

SON ALTESSE L'AMOUR

PAR

XAVIER DE MONTÉPIN

(Suite.)

Sa main fiévreuse fit un mouvement pour sortir de l'enveloppe la feuille de papier pliée en quatre qui sollicitait avec tant d'ardeur sa curiosité, mais elle n'acheva pas le geste ébauché.

— Non, dit-elle, ce serait mal... Une lettre est chose sacrée... Violent le secret qu'elle contient est un acte coupable que ma conscience me défend d'accomplir... Je ne succomberai point à la tentation. Je vais descendre cette lettre chez la concierge, qui la remettra à M. Carnot...

Elle se leva pour quitter son logis et donner suite à la résolution héroïque qu'elle venait d'exprimer.

Mais une force mystérieuse, plus puissante que sa volonté, clouait ses pieds au sol...

— J'y vais, murmura-t-elle, — j'y vais.

Et la lettre à la main, les yeux toujours fixés sur l'enveloppe entr'ouverte, elle ne bougeait pas.

Soudain, un frémissement nerveux la secoua de la nuque aux talons.

Elle résistait encore, pour la forme, et se sentait à demi vaincue.

Enfin la soif de savoir, surexcitée par la jalousie, l'emporta.

Claire saisit la feuille larrache de l'enveloppe, la déplaça et lut :

« Décidément, mon cher Pierre, les « jolis garçons comme vous sont bien « distraits ou bien oublieux. »

« Il y a quinze jours, vous me juriez « une éternité d'amour... La chose « ne me déplaçant pas, je ne deman- « dais qu'à vous croire... Vous par- « raisiez sincère et pourtant, depuis « une semaine, vous ne vous montrez « plus au bal de la Reine-Blanche où « vous savez que je vous attends... »

« Est-ce pour me fuir ? »

« J'y serai, ce soir encore, à neuf heures. »

« Si vous n'y venez pas je saurai que « vous êtes un menteur et que je suis « une sotte... »

« Mais tu viendras, n'est-ce pas ? »

« DIANE. »

Claire poussa un soupir de soulagement.

La lettre venait bien d'une femme, et cette femme aimait Pierre Carnot, mais le jeune homme ne l'avait jamais aimée ou tout au moins ne l'aimait plus, puisqu'il la dédaignait et ne prenait point la peine d'aller aux rendez-vous assignés par elle.

L'enfant sentit son cœur se dilater, la tranquillité entra dans son âme et il sourit erra sur ses lèvres.

Cette accalmie ne dura qu'une seconde.

Le front de Claire se plissa de nouveau.

Une pensée douloureuse venait de traverser son cerveau en ébullition.

« Mais ce soir, se dit-elle, ce soir, elle lui donne encore rendez-vous. Ce qu'il n'a pas fait il peut le faire. Peut-être va-t-il courir à ce bal, retrouver cette femme. »

Prise d'un tremblement convulsif, Claire ajouta d'une voix éteinte :

« Elle est belle, sans doute. Elle s'at- « tache à lui... qui sait ? Il finira peut- « être. »

Elle s'arrêta et prêta l'oreille.

Un bruit de pas martelait le plancher au-dessus de sa tête.

Pierre Carnot allait et venait à l'étage supérieur.

« Il est là-haut, pensa la jeune fille, il n'est pas encore sorti, mais il va sortir. »

Ses yeux interrogèrent le coucou de la Forêt-Noire accroché à la muraille de la salle à manger.

</

nant quelques sacs d'oranges, a fait sur la chaussée du cours Morand, une chute si malheureuse, qu'elle a eu le petit doigt de la main gauche, écrasé par une des roues de son véhicule.

Les soins les plus empressés lui ont été prodigués à la pharmacie Jullien, cours Morand.

Une voiture de vidanges appartenant à M. Favre, propriétaire à St-Priest, a heurté dans la Grande-Rue de la Guillotière le tramway 74, qui venait en sens inverse, et qui a été légèrement détérioré par ce choc.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Des marins ont retiré du Rhône, dans la journée d'avant-hier, le cadavre d'un nommé Lacour, âgé de 32 ans, domicilié à Bains, près Givors.

Le cadavre ne portant aucune trace de violence, on présume que Lacour a été victime d'un accident qui s'expliquerait assez bien par l'état d'ébriété dans lequel il se trouvait, à la suite de trop nombreuses libations.

Un incendie, allumé par l'imprudence d'un enfant, qui a laissé tomber une bougie dans un sac de copeaux, a éclaté chez les époux Colombet, rue des Remparts d'Ainay, n° 4.

L'alarme ayant été donnée, les voisins se sont empressés d'accourir, et ont pu au bout de quelques minutes, se rendre maîtres du feu.

Les dommages sont sans importance.

Un accident qui a eu de tristes conséquences s'est produit hier, vers une heure, à l'angle de la place Perrache et de la rue Bourbon.

Un cheval attelé à une voiture de boucher, stationnée devant le café du Monument, ayant pris le mors aux dents, est parti à fond de train, renversant dans sa course furieuse le nommé Claude Lenoir, employé de commerce, qui n'avait pu se garer assez à temps.

Relevé aussitôt par quelques personnes, témoins de l'accident, et transporté dans une pharmacie voisine, ce malheureux a expiré au bout de quelques minutes sans avoir pu recouvrer l'usage de la parole.

Le cadavre a été transporté au domicile du défunt, rue Franklin, 38.

Dans la matinée d'hier, le nommé Denis Veillet, âgé de 23 ans, domestique chez M. Patruel, cours du Midi, 21, s'est fait, en riant des bouteilles, une profonde coupure à la main droite.

La gravité de son état a nécessité son transport à l'Hôtel-Dieu.

Dans la même journée, un nommé Clément Grand, âgé de 45 ans, employé comme manœuvre chez M. Cadéna, cours Lafayette prolongé, s'est brisé l'os de la clavicule, en soulevant un fardeau d'un poids considérable.

L'état de ce malheureux, transporté également à l'Hôtel-Dieu, inspire de sérieuses inquiétudes.

Un incendie d'une extrême violence a éclaté avant-hier à Saint-Symphorien-sur-Coise, dans une maison inhabitée et un entrepôt appartenant à M. Pinay, quincaillier.

Malgré la promptitude des secours, ces deux corps de bâtiments ont été complètement détruits.

Les dégâts évalués à 13,000 fr. environ, sont couverts par une assurance.

Cercle des Travailleurs

Une réunion générale aura lieu aujourd'hui, 24 décembre, à huit heures du soir, dans le local du cercle, rue Cuvier, 104.

Sous des Ecoles

Les commissions d'études et de pédagogie se réunissent samedi, 24 courant, à 8 heures, 48, rue Dubois.

La secrétaire, J. GARNIER.

Nota. — Par erreur, des lettres de convocation portent la date du 23 courant.

Denier des Ecoles

Les sociétaires sont priés de bien vouloir se rendre à la réunion générale semestrielle

qui aura lieu dimanche, 25 courant, à 4 h. 1/2, 42, rue Sainte-Catherine, 13 à l'entresol.

L'administration fait, en cette circonstance, un appel pressant à tous les citoyens dévoués à l'instruction laïque.

On recevra les inscriptions des nouveaux adhérents.

ORDRE DU JOUR :

Révision des statuts. — Etat financier de la société. — Rapport de l'économie sur les distributions faites par la société.

Le président, CLAVEL.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE DAUPHINOISE DE LYON. — Messieurs les membres de la Société dont les livrets n'ont pas encore été vérifiés sont instamment priés de se présenter au siège social, rue Grolée, 63, au 3^e, tous les dimanches, de 9 heures à 11 heures du matin.

Les Dauphinois qui désiraient faire partie de la Société peuvent également se présenter au siège tous les dimanches aux heures indiquées ci-dessus.

Sociétaires inscrits : 750 ; capital placé : 6,500 fr.

Le secrétaire, E. VERNIER.

CERCLE D'ÉTUDE SOCIALE (place de la Croix-Rouge, 8). — Tous les adhérents au cercle sont convoqués pour ce soir à huit heures précises.

Réunion générale d'urgence.

Le secrétaire, SONTONAX.

SOCIÉTÉ DU TONNEAU. — Messieurs les sociétaires sont priés de venir pour cause d'élections, l'assemblée générale qui devait avoir lieu le 18 décembre, est renvoyée au 25 du courant, salle du Casino, à neuf heures du matin.

Messieurs les sociétaires sont priés de considérer le présent avis comme une lettre d'invitation.

Le livret servira de carte d'entrée.

ORDRE DU JOUR :

1^o Compte rendu moral et financier ;

2^o Renouvellement des membres du bureau ;

3^o Propositions diverses ;

4^o Propositions diverses.

Le vice-président, A. MERLE.

Samedi 24 décembre 1881, à 8 heures du soir, soirée artistique, au bénéfice du Sou des Ecoles, chez le citoyen Gambut, carter, rue de l'Ange, 1, près la gare Saint-Paul, avec le bienveillant concours des citoyens Saunier et Rache, de la citoyenne Dumas, et de divers amateurs.

Le secrétaire, BODIN.

Monsieur le Directeur de la Grande Pharmacie des Brotteaux.

Mon mari qui était atteint depuis quelques temps d'une bronchite, qu'on ne remède n'avait pu faire cesser a été immédiatement soulagé par votre sirop pectoral souverain. Quelques jours après la toux avait complètement disparu. Je me fais un plaisir de reconnaître les prompts et merveilleux résultats obtenus par ce précieux médicament.

Agreez, etc. Femme M. G.

On trouve le Sirop Pectoral Souverain de la Grande Pharmacie des Brotteaux, 82, avenue de Saxe, ou il se fabrique et chez MM. Bonquet, pharmacien, 10, rue Quatre-Chapeaux ; Decorps, pharmacien, 63, rue Bourbon.

Il ne coûte que 1 fr. 50 la bouteille.

Maladies nerveuses. — Guérison certaine. Consultations médicales gratuites tous les jours, de 4 h. à 8 h., 27, rue Ferrandière, Lyon. — Analyses d'urine.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

Saint-Etienne. — M. Agullon, conseiller d'arrondissement, membre-directeur de la caisse d'épargne de Saint-Etienne, ancien maire de la Ricamarie, est mort à Nice le 20 courant.

C'est une perte pour la démocratie dont il était le représentant dévoué, sincère et aimé. M. Agullon avait été grandement éprouvé et profondément affecté l'année dernière, par la perte de sa petite-fille, de sa fille, M^{lle} Girodet et de son fils aîné.

Suivant les dernières volontés exprimées par M. Agullon, ses obsèques seront célébrées. Elles auront lieu dimanche, 25 courant, à Saint-Etienne.

M. Agullon était le beau-père de M. Girodet, député de la Loire.

Le préfet de la Loire informe les porteurs d'obligations émises par le département, qu'en vertu de la délibération du

Conseil général, en date du 29 avril 1881, approuvé par la loi du 25 novembre dernier, toutes ces obligations sans exception seront remboursées à partir du 31 décembre prochain et cesseront, à cette date, de porter intérêt malgré qu'elles n'aient pas été présentées au remboursement.

Il y avait hier soir affluence nombreuse à la correctionnelle pour entendre juger Catherine Veyrat, la religieuse d'occasion et mendicante de profession, arrêtée dans les environs de Rivet-de-Gier ou depuis une dizaine d'années, affubée d'un costume religieux, elle quêtait pour différents établissements de charité et gardait pieusement l'argent dans sa poche, c'est ainsi qu'elle était le 24 novembre dernier, trouvée porteur d'une somme de neuf mille francs provenant, la plus grande partie du produit de ses aumônes.

Le tribunal a condamné Catherine Veyrat, à 3 mois de prison et 500 francs d'amendes, pour escroquerie et mendicité.

Le parquet est saisi d'une affaire de coups et blessures, relativement grave qui se serait passée à la gare du Puy et entre les employés de la gare et des ouvriers de la voie.

Des coups de feu auraient été tirés.

Nous donnerons demain des détails complets sur cette affaire.

ISÈRE

MENUISIERS ET CHARPENTIERS

Grenoble. — La chambre syndicale des ouvriers menuisiers et charpentiers invite tous les ouvriers faisant partie de la deuxième catégorie à assister à une réunion qui aura lieu le 24 décembre, à huit heures du soir, dans la salle des menuisiers, rue Trés-Clotures, 21.

ORDRE DU JOUR :

Proposition d'un candidat au Conseil de prud'hommes.

Pour la Chambre syndicale :

Le Secrétaire, RABELOU.

LES BATAILLONS SCOLAIRES

M. l'inspecteur d'Académie a reçu l'ordre de faire distribuer aux écoles du département ou l'enseignement du tir est établi, 1428 fusils scolaires que M. le ministre de la guerre fait expédier de la manufacture d'armes de Saint-Etienne.

SOCIÉTÉ DES TOURISTES DU DAUPHINÉ

La deuxième assemblée générale de la société des Touristes du Dauphiné pour l'année 1881 a eu lieu vendredi dernier, à l'Hôtel de Ville.

Après la lecture du rapport fait par le secrétaire, sur les travaux exécutés pendant l'année, la réunion a procédé au renouvellement du bureau.

Il est ainsi constitué :

Président, M. Edouard Faure ;

Vice-présidents, MM. Cendré et Bottron ;

Secrétaires, MM. Masimbert et Chabrand ;

Archiviste, M. Barrière ;

Treasorier, M. Péronnet ;

Commissaires, MM. Dugit, Collet, Merceron et Ferrand.

MEURTRE AU ACCIDENT

Virgny. — Le 24 décembre, à quatre heures du soir, le garde-champêtre de Valencogne, en faisant sa tournée habituelle, a trouvé, gisant au milieu d'un champ près d'un bois, le cadavre d'un jeune homme de 19 ans, nommé Chevalier.

Ce malheureux avait été vu dans la journée de lundi et depuis il n'avait pas reparu dans le pays. On pense que la mort remonte à la nuit de lundi à mardi.

La justice informe.

AIN

Saint-Etienne-les-Oullières. — Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur en chef du Réveil Lyonnais,

« Les bons résultats qui nous avons obtenus à Vaux et à Saint-Etienne-les-Oullières ont été si concluants que je me fais un devoir de vous les signaler en disant à tous les cultivateurs de notre région : Employez le sulfate de carbone et vous sauvez vos vignobles.

« Président du premier syndicat de Vaux, nous avons employé quatre-vingt-un barils de sulfate de carbone (même en juin et juillet) sous la direction de M. Robert, moniteur-chef du P.-L.-M., avec un tel succès, qu'en septembre dernier, placé à la tête d'un deuxième syndicat, nous en demandions 294 et qu'aujourd'hui c'est plus de mille qu'il nous en faudra en 1882, pour notre troisième syndicat formé le 11 décembre courant.

« Ces chiffres vous indiquent, monsieur, la confiance que le sulfate de carbone bien employé inspire à nos cultivateurs, qui se sont rendu compte de son efficacité aux

« Et Michel tira de sa poche une feuille de papier timbré et la posa sur la table devant le baron.

« Voilà, dit-il, une lettre de change toute prête ; si monsieur le baron veut la signer, je réponds de tout.

« Mais... le portrait, murmura le baron abasourdi. Ce portrait que j'ai brûlé... et qui reparait...

« J'en avais fait faire une copie.

« Ah ! misérable !

« Maintenant, ajouta Michel, si monsieur le baron veut signer, je lui expliquerai comment après avoir vu les spectres de Miss Aurore au théâtre du Châtelet...

M. de Neuville devint furieux :

« Tu me payeras cette mystification, drôle, s'écria-t-il.

« Et il voulut se jeter sur son valet de chambre et le rosser d'importance, à la manière des grands seigneurs du dix-huitième siècle.

CHAPITRE XIX

Transportons-nous maintenant dans ce cabaret qui était tenu, en bas du village, par la veuve Ferrand, et à la petite porte duquel nous avons vu Michel frapper la nuit précédente.

C'était là que s'était préparée la petite comédie dont M. de Neuville avait été victime.

vendanges dernières, en voyant les vignes traitées chargées de beaux raisins, tandis que les autres ne portaient que de maigres grappes au milieu de feuilles jaunies.

« Maintenant, c'est à l'état à venir plus largement en aide aux populations pour combattre le phylloxéra qui menace d'une ruine complète nos beaux vignobles. Ce n'est donc pas seulement le sulfate de carbone qu'il faudrait employer, mais encore une partie au moins de la main-d'œuvre que nécessite son emploi et accorder le dégrèvement de l'impôt foncier aux vignes atteintes par le phylloxéra.

« Veuillez bien, Monsieur, agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« Tout à vous,

J. OISSE,

Conseiller général,

Président du syndicat de Vaux.

BOURSE DE LYON

Du 23 décembre 1881

3 0/0 Franc..	83 60	Nord d'Esp.	3375
5 0/0 Amort.	100	Suez	490
3 0/0 1881 am.	100	Vil. Paris 80	400
3 0/0 Franc.	100	Vil. Paris 71	395
Longueville	100	Rhône-L.	395
Dettes turques	100	Croix-Rouge	395
Dettes Egypt.	100	Domb. S. E.	395
Mobilier fran.	100	Gaz de Lyon	4175
Mobilier esp.	100	Gaz S. et L.	4175
Credit lyonn.	90 3/4	F. Terrenoire	480
Union génér.	100	L'Horme	475
Foncière lyo.	100	Le Creusot	4680
Banque otto.	815	Acier Marin.	475
Pays autrich.	4195	Mines Loire	820
P.-L.-M.	127 50	Montbrant	765
Chemins aut.	100	St-Etienne	245
Chemin de fer	100	Rive-de-Gier	400
Sauvageant	500	Le Firmin	1400
Transatlant.	100	Cie Abattoirs	1400

Variétés

D'APRÈS NATURE

UN ONCLE

Le jeune ménage Lequeux faisait Pé-

ducation de toute la société pieuse de la ville d'...

Couple exemplaire et charmant : chaque dimanche, Marie communiait à la basse messe ; elle s'était confessée le jeudi et le samedi régulièrement à son oncle, qui était vicaire de la cathédrale et qui avait eu l'idée de ce mariage.

Le mari, Adrien Lequeux, possédait dans A... une grande réputation de musicien ; aussi était-ce à lui qu'étaient confiées les orgues ; il fallait l'entendre pendant la grand'messe ! Il faisait frissonner d'amour les jeunes filles et pleurer de tristesse et de regrets les vieilles femmes confondues en oraisons.

Marie, pleine d'orgueil et d'extase, agrippée contre la grille du chœur, priait avec ferveur en levant les yeux vers le tabernacle de l'autel, ou, le plus souvent, c'était l'oncle qui officiait ; elle recevait sa bénédiction à la fin de la cérémonie et restait rêveuse sur sa chaise quelques minutes encore, écoutant les brillantes variations, les chromatiques savantes et les accords plaqués triomphaux qu'Adrien exécutait pendant que les fidèles sortaient de la basilique. Les deux jeunes époux se retiraient les derniers et rentraient chez eux en traversant avec modestie la place de la cathédrale ; ils habitaient juste en face.

On les admirait : couple modèle, bête de Dieu !

Délicieuse idylle en effet. Les jeunes mariés s'étaient aimés bien simplement dès l'enfance, ayant été élevés tous deux dans la cour même de la maison où ils demeuraient ; une cour pleine d'herbes chevelues émergeant des interstices des pavés.

Le père et la mère de Marie, encore vivants, veillaient aux soins du ménage ; ancien militaire, le père avait l'honneur d'être suisse de la cathédrale ; quant à la mère, elle entretenait les rochers et les surplus de la sacristie ; l'oncle prêtre protégeait toute cette sainte nichée.

Depuis l'âge de huit ans, Adrien vivait avec son père resté veuf et qui pleurait sans cesse sa défunte ; il exer-

çait l'état de chaudière ; le seul dé-

tail du père Lequeux, c'était la boisson surtout le dimanche entre messe et vêpres ; il sirotait sec avec le père de sa bru, ce qui désolait la femme de sa bru et faisait fort l'oncle-vicaire.

Les enfants avaient vécu, jusqu'à leur mariage ainsi, côte à côte ; petits, ils se roulaient sur le parvis, écoutant avec étonnement et rêverie le bourdon qui secouait ses sonorités grandioses dans l'air et faisait trembler les vitres des maisons basses environnantes ; un peu plus grands, ils avaient joué à cache-cache jusque dans les confessionnaux et les escaliers tire-bouchonnants des tours ; puis, après la première communion, Marie était devenue grave, mystique ; Adrien avait maigri, et ses yeux agrandis et creusés regardaient en désespoir son amie d'enfance.

A la maîtrise d'abord, puis élève organiste, Adrien avait acquis peu à peu une remarquable intelligence musicale et ses professeurs en demeuraient étonnés.

C'est le bruit de mes chaudrons et de mes casseroles, sans doute, qui l'ont formé, disait en ricanant le père Lequeux.

L'oncle les avait unis : un bel ecclésiastique, cet oncle, un abbé maigre, frais rasé, l'œil clair, la face blême ; il venait d'atteindre la quarantaine à l'époque du mariage des deux jeunes gens ; dans le monde, il affectait des allures d'ascète tout en se montrant indulgent pour ses pécheresses favorites, car son confessionnal ne désemplissait pas du 1^{er} janvier à la Saint-Sylvestre.

Comme il s'était chargé de l'éducation de la petite Marie, il dirigeait la maison après comme avant le mariage. Rien ne se faisait sans que l'oncle eût été consulté et toute la maison lui obéissait.

Adrien, protégé par l'abbé, s'était créé par la ville une clientèle extraordinaire et il courait le cachet toute la journée dans les familles pieuses et dans les couvents moutonniers.

Pourtant un nuage ne tarda pas à s'élever entre le musicien et le prêtre, à propos d'un concert de bienfaisance au théâtre, solennité qui avait amené à A... des cantatrices et des chanteurs célèbres de Paris.

Le vicaire avait consenti à ce que son neveu accompagnât mais sans francher sévèrement les soufles, et il avait interdit à sa nièce d'assister à cette fête mondaine.

Et puis, à la suite de ce concert, Adrien avait rompu en visière, il avait accepté la place d'accompagnateur attitré du théâtre.

Quelques mois après cet événement, Marie devint inquiète, nerveuse ; elle s'attendait chaque soir dans la cathédrale, éprouvait des besoins constants d'aller à confesse, elle communiait plus fréquemment et, à la sortie de la grand-messe, elle n'attendait plus que son Adrien fût descendu de la tribune des orgues pour rentrer à la maison à son bras.

L'oncle ne venait plus aussi assidûment chez les jeunes mariés, la nièce allait, par contre, chaque après-midi soit à la sacristie, soit chez le prêtre et rentrait songeuse.

Le soir, après le dîner, les époux remontaient tristes à leur chambre à coucher et il advenait un jour que les grands parents, qui habitaient le rez-de-chaussée, entendirent une dispute.

« Peu à peu, Adrien s'habitua à ne plus revenir qu'après le théâtre, vers une heure du matin.

Dans le jour, les leçons ayant diminué, il s'attendait à jouer au billard au Café des Artistes, et n'arrivait que juste à l'heure du dîner.

Marie lui disait : au revoir, froide-

ment. Elle avait affecté depuis quelque temps de se vêtir de noir ; à peine un petit ruban violet venait-il d'assombrir sa toilette austère.

Marie ressemblait à une veuve ou à une béguine.

Elle allait régulièrement au salut et lisait des livres de piété à toute heure du jour, assise à la fenêtre qui donnait sur le parvis de Notre-Dame.

Un matin, Adrien entre dans la boutique de son père, le chaudière :

« Père ! c'est fini ! elle ne m'aime plus.

« Quoi ! mon gros ? qu'est-ce que tu dis ?

« Non ! c'est fini... il y a un mystère là-dessous ; va, je m'y connais... trop de confessionnal... trop d'oncle !

Il avait la figure toute bouleversée.

« Allons ! parle franc ! qu'est-ce qu'il y a ?

« Il y a... je vais te dire...

Adrien prit un air embarrassé...

« Parle donc !

« Il y a que, depuis un mois, nous faisons lit à part... elle a des remords... des terreurs... je ne peux même plus l'embrasser sur les joues... elle tombe en prière.

« C'est dégoûtant... j'vais aller le trouver le calotin... et le père et la mère aussi... en voilà des sales bêtes, s'écria le vieux chaudière.

« Non ! je m'en irai, p'pa, je m'en irai, c'est plus simple, fit Adrien en plurant.

Un jour de Noël, on attendait l'organiste, à la cathédrale, pour la messe.

Personne.

Le sacristain mardé parcourut toute la ville... impossible de rencontrer l'artiste.

Le coiffeur du théâtre interrogé raconta alors qu'on l'avait vu la veille prendre le train pour Paris, en compagnie d'une choriste qui faisait la joie des officiers de la garnison, depuis le commencement de la saison théâtrale.

On tint conseil chez les grands parents après l'office.

Le vieux chaudière regardait le prêtre avec rage.

Les parents pleuraient à chaudes larmes ; le suisse debout, sec comme un bâton, s'appuyait contre la cheminée et se cachait la tête dans un large mouchoir à carreaux ; sa femme avait la figure cachée dans son tablier de cotonnade et sanglotait.

Marie, les yeux rouges, semblait prier et remuait fébrilement les lèvres.

« C'est toi ! canaille, qui es cause de tout, hurle le père Lequeux, en montrant le poing à l'abbé.

Et il sortit.

Le vicaire demeura impassible ; puis, sur un ton résigné et prenant les mains de la jeune femme dans ses siennes, il dit avec componction :

« Du courage ! mon enfant ! Nous prions Dieu pour lui. Dieu le ramènera dans le sentier de la vertu. Ah ! c'est un bien mauvais sujet !

Francis ENNE.

BOURSE DU BOULEVARD

PARIS — Vendredi 23 décembre, 11 h. soir.

Elle avait régulièrement au salut et lisait des livres de piété à toute heure du jour, assise à la fenêtre qui donnait sur le parvis de Notre-Dame.

Echos de la Bourse de Lyon

Lyon, 23 décembre 1881.
Les cours s'inscrivent à des prix généralement plus bas qu'hier. On se liquide beaucoup, pour être dégagé à la fin de l'année, ce qui facilitera les reports. Il n'y a donc pas lieu de s'engager à nouveau.
Rentes, 83 80 et 114. Italien, 90 20. Extérieure, 39 15/16. Panama, en hausse à 550. Banque Lyon-Loire, 1340 et 1430, en réaction, elle prendra sa revanche. Lyonnais, 301. Union générale ancienne, 2875. Union nouvelle, 750, 775. Suez, tenu à 3380. Landbank, 4201. Pétersbourg, 750 et 775. Banque stéphanoise, 700 et 720, demandée. Association financière, 2635. Caisse lyonnaise, 4000 fr.
Banque ottomane, très ferme. On s'attend à de la hausse sur les valeurs turques.

L'ex-récepteur des postes et télégraphes du bureau des Terreaux, M. Louis Wegelin nous envoie cette lettre :

Monsieur,
Avant de partir de Lyon, j'emporterai quelques flacons de votre délicieux sirop de Vial de Vaise. Approchant vers la fin et ne voulant pas me passer d'un médicament qui m'a déjà si souvent soulagé, je vous prie de vouloir bien m'en envoyer trois ou quatre flacons comme colis postal.

Louis WEGELIN.
Chaque jour, le Sirop de Vial de Vaise fait une cure merveilleuse; nous ne mettons pas des initiales, ni des noms de fantaisie; les personnes que nous citons sont assez connues et tout le monde peut se renseigner auprès d'elles. — Evitez bien les contrefaçons, il coûte trois francs le flacon dans toutes les pharmacies.

HENRI GEORG
LIBRAIRE,
65, rue de la République, 65
LYON
GRAND CHOIX DE
LIVRES D'ETRENNES
1882

MALADIES DES FEMMES
Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la **CEINTURE PUY-LAURENT**, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon. Utile grossesse et suites de couches.

Etudes de M^{re} REVERDY, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32, successeur de M^{re} Ruchon, 2^e de M^{re} PION, notaire à Lyon, place Bellecour, 16.

VENTE EN BLOC
EN LA CHAMBRE DES ADJUDICATIONS DES NOTAIRES DE LYON
Sise à Lyon, avenue de l'Archevêché, 2
Et par le ministère de M^{re} PION, notaire d'hon.

FONDS DE TEINTURERIE
Sis à Lyon, quai des Brotteaux, 8 et 9
Comprenant tout le MATÉRIEL servant à la TEINTURE, les MARCHANDISES, la CLIENTÈLE et l'ACHALANDAGE, le tout dépendant de la Société BRUYAS et JOUBERT, aujourd'hui en liquidation.

Adjudication au mercredi 28 décembre 1881, à midi, en la Chambre des Adjudications des Notaires de Lyon, avenue de l'Archevêché, 2.

Mise à prix : 30,000 fr.
NOTA. — Pour les renseignements, s'adresser à M^{re} Reverdy, avoué, et à M^{re} Pion, notaire, qui a dressé le cahier des charges.
Signé : E. REVERDY, avoué.

ETRENNES
A l'occasion du Premier de l'An, M. Antoine DESVIGNES, propriétaire des Magasins d'Horlogerie et de Bijouterie **A la Poêle aux Choux d'Or**, cours de Broches, 15, met en vente, à des prix inconnus jusqu'à ce jour, un choix considérable de Montres, Remontoirs, Pendules, Réveil-Matin, Chaines, Bagues, Bracelets, Objets d'art, etc., etc. Ces prix ne seront maintenus que jusqu'au 31 décembre 1881.

Voulez-vous boire la plus bienfaisante des Liqueurs
DEMANDEZ CELLE AU
BOURGEOIN DE SAPIN
de P. FÉLIX et C^{ie}
Rue Lainerie, 7, LYON

A LOUER
Joli appartement de neuf pièces, parfaitement agencé quai de la Guillotière, 24, au 2^e. S'y adresser tous les jours, de 2 à 4 heures.

AU BON MARCHÉ
94, Cours Lafayette
Grand assortiment de jouets d'enfants, poupées, jeux, bibelots, sacs pour dames et paniers fantaisie, articles de ménage et de parfumerie. Objets d'étrénnes de toutes provenances.
Prix exceptionnels de bon marché

UN JEUNE HOMME
demande un emploi, s'adresser Agence Fournier, 14, r. Confort

F^{rs} DIEN, Tailleur
7, Rue Montier, 7
Tailleur à l'ancienne
Réparations en tous genres

PILULES DE FAMILLE
purgatives, dépuratives, antibilieuses, antiglaireuses et décongestionnantes. Fugatif sans rival, une ou deux en mangeant. Prix : 3 fr. et 2 fr. — Pharmacie Baraja, cours Lafayette, 115, Lyon.

A CÉDER
PÂTISSERIE
Centre de Lyon. — Prix avantageux. — Facilités de paiement. On traite directement avec le vendeur. — S'adresser ou écrire à l'Agence V. Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 2454.

ON DEMANDE à louer appartements bien aérés, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3^e ou 4^e étage. Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2387.

ON DEMANDE A LOUER
Un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une société de secours mutuel. Adresser les offres à la 112^e société des commis et employés de commerce, 3, r. Stella.

L'IMPUISSANCE est guérie. Page. Ecrire au Dr. Egyptian E. St-Charles à Genève. Affr. 25 c. joindre timbre pour réponse.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS
rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de santé, dite :
REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres
Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 400,000 cures, y compris celles de Mme la duchesse de Castelluart, la due de Plaskow, M^{re} la marquise de Bréhan, lord Stuart, de Desies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure n° 98,744. — Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalesscière. — LÉON PAVELLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476. — M. le curé Compard, de 65 ans, de succès, 400,000 cures, y compris celles de Mme la duchesse de Castelluart, la due de Plaskow, M^{re} la marquise de Bréhan, lord Stuart, de Desies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure n° 98,744. — Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalesscière. — LÉON PAVELLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil.,

1 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 20 fr.; 6 kil., 30 fr.; 12 kil., 50 fr. — Aussi la Revalesscière chocolatée en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonnes digestions et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Biscuits antidiabétiques de Revalesscière en boîtes de 4, 7, 10 et 30 fr. — Envoi franco contre bon de poste. Dépôt partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. Du BARRY et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Evitez toute substitution frauduleuse.

ETRENNES
SCIENTIFIQUES
22, passage de l'Hôtel-Dieu, Lyon

MAISON
OPTICIEN
BENEVOLO
ET
CONSTRUCTEUR

Instruments de Physique
et de mécanique, ainsi que toutes les Nouveautés du jour: Phonographes, Téléphones, Télégraphes, Machines électriques, Bateaux et Machines à vapeur, Lanternes magiques, Praxinoscopes, Stéréoscopes, Boîtes de compas, Baromètres, Jumelles de théâtre, etc., etc.

Eviter les Contrefaçons

CHOCOLAT
MENIER

Exiger le véritable nom

CALORIFÈRES AMÉRICAINS

RATHBONE SARD & C^{ie}

Agence et magasin de vente :
31 — rue Franklin — 31
LYON

Dépôt de sang et des humeurs. Sirop de Bochet du Serpent de Lyon, 32, rue Lanterne.

Huitième Année

LE COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés

Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers, sur

LE COURRIER DU COMMERCE
Paraissant à Lyon

Le Jeudi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'étranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les Informations du Courrier du Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GORDARD, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

BANQUE GÉNÉRALE
DE LYON

8 et 10, Rue de la Bourse, 8 et 10

Succursales
A PARIS, A GRENOBLE ET AU PUY
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3,250,000 F.

Reçoit les dépôts d'argent aux conditions suivantes :

A vue, 3 0/0
A 6 mois, 4 1/2 0/0
A 1 an et au-dessus, 5 0/0

Ordres de Bourse. Paiement de coupons. Avances sur titres

SOCIÉTÉ STÉPHANOISE

DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS
ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS
St-Etienne, rue de Foy, 3

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ouvertures de comptes de chèques à disposition. — Délivrance de bons à échéance fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur appel de fonds, souscriptions.

Ordres de Bourse.

Service spécial pour la Caisse de Reports.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE
AGRICOLE & VITICOLE

journal paraissant tous les dimanches et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.

Prix : 8 francs par an

VÉRITABLE
EAU DE BOTOT

Unique Dentifrice approuvé par
L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

POUDRE de BOTOT
Dentifrice au Quinquina

ENTREPOT A PARIS : 229, RUE S'HONORÉ
Dépôt : 18, boulevard des Italiens et chez les principaux commerçants

LANGUE ANGLAISE
M. MOLL, Professeur

LYON, rue d'Algérie, 20 — 31^e Année

20,000 fr. sont offerts à la personne qui prouvera qu'elle n'est pas revenue à la vie par l'emploi de l'Élixir anti-anémique Saint-Antoine. (Anémie, chlorose, pâles couleurs, dyspnée, etc., etc.) Dépôt : Pharmacie, 3, rue Duvois, et toutes les pharmacies.

Le vin dépuratif de la Grande Pharmacie St-Antoine, 2, rue Dubois, et 24, rue Mercière, est le meilleur et le moins cher : 6 fr. le litre. Plus de 400 litres sont vendus journellement.

AVIS AU PUBLIC

Le succès toujours grandissant du Vin Bertrand et du Sauveur des Enfants, obligeant l'inventeur de ces précieux remèdes à choisir un local plus propre à leur exploitation et surtout plus accessible au public, la Pharmacie Bertrand, actuellement 12, rue Confort, sera transférée fin janvier prochain, place de la République, 55, angle de la rue Stella.

On trouvera dans cette officine les médicaments anglais et italiens les plus employés, en même temps que tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie.

VOS CHEVEUX ne tomberont plus si vous servez de la Pomme de chevelure Ramagnino qui en favorise la croissance, les fait repousser plus vite et les rend plus abondants.

On voit journellement les personnes qui font usage de la Pomme de chevelure pour leur toilette, elle fait disparaître les pellicules grasses et farineuses de la tête tout en donnant de la souplesse et du brillant à la chevelure qu'elle parfume agréablement. — Le pot, 2 fr., le demi-pot, 1 fr. 25. Envoi contre timbre-poste, 30 cent. en sus. — Dépôt à Lyon, Banoz, pharmacien place St-Pierre, 1; à Montélimar, Brun, pharmacien; à Saint-Etienne, pharmacie Delpy.

AU REMONTOIR
Horlogerie de Confiance
Aug. DESPORTES
14, Quai de Vaise, Lyon

Nettoyage de montre..... 2 fr. 50
Grand ressort de Genève..... 2 fr. 50
Réveil, depuis..... 6 fr. 50
Montres à cylindre, argent depuis 25 fr.

Tout est garanti
Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Marronniers, 8

AU GRAND BON MARCHÉ

18, Rue de la Barre (en face le pont de la Guillotière)

La plus importante Maison de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
Pour hommes et jeunes gens, PARDESSUS DOUBLE FACE, belle ratine, 17 fr.

SANS INJECTIONS NI MERCURE
Dr PEILLON, guérit rapidement
MALADIES SECRETES
Consultations tous les jours,
de 8 à 5 h., gratuites de 5 à 7 h.
Rue Cuvier, 15, Lyon
CORRESPONDANCES

AGENCE DE PUBLICITÉ V^{or} FOURNIER

SUCCURSALE SAINT-ETIENNE
6, rue St-Catherine
CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS
LYON — 14, Rue Confort — LYON
SUCCURSALE GRENOBLE
Passage Teissière

Les Annonces & Réclames des Journaux ci-dessous sont reçues
- exclusivement à l'Agence

Lyon : Progrès — Salut public — Courrier — Décentralisation — Petit Lyonnais — Lyon-Républicain — Nouvelliste — République du Rhône — Réveil Lyonnais — Renaissance — Eclair — Moniteur des soies — Bulletin du Moniteur des Soies — Courrier du Commerce — Echo vinicole — Lyon horticoles — Gazette agricole — Monde agricole. — Journal de Médecine vétérinaire et de Zootechnie — Construction lyonnaise.

Saint-Etienne : Mémorial de la Loire. — Moniteur de la Loire. — Journal de Saint-Etienne. — Le Petit Stéphanois.

Roanne : Avenir roannais.

Grenoble : Impartial des Alpes. — Courrier du Dauphiné. — Petit Dauphinois.

Vienne : Journal de Vienne

Bourgoin : Indicateur.

Allevard : Gazette d'Allevard.

Macon : Journal de Saône-et-Loire.

Chalon-sur-Saône : Courrier de Saône-et-Loire. — Progrès de Saône-et-Loire.

Tournus : Journal de Tournus.

Bourg : Progrès de l'Ain. — Courrier de l'Ain. — Journal de l'Ain.

Trévoux : Journal

Nantua : Abeille.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux français et étrangers

Agent exclusif des principaux journaux suisses pour le Centre, l'Est et le Midi de la France

MAISON
DE LA

BELLE JARDINIÈRE

DE PARIS

Succursale à LYON, rue Saint-Pierre, 25
PRÈS DES TERREAUX

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES

JEUNES GENS & ENFANTS

MAISON PELLERIN-BARDIN

LYON — 44, Cours Morand — LYON

SPECIALITÉ

COSTUMES D'ENFANTS

Dessins et exécution de Broderies

LINGERIE CONFECTIONNÉE

Trousseaux & Layettes

L'AVENIR DES FAMILLES

Société mutuelle d'Assurances
pour la reconstitution des Capitaux

Siège Social :
Rue de la République, 61 — LYON

LISTE DES CENT NUMÉROS ayant droit au remboursement de Cent francs par suite de la répartition du 14 octobre 1881, faite en présence des intéressés.

5 15.065 30.125 45.185 60.245

758 15.818 30.878 45.938 60.998

1.511 16.571 31.631 46.691 61.751

2.264 17.324 32.384 47.444 62.504

3.017 18.077 33.137 48.197 63.257

3.770 18.830 33.890 48.950 64.010

4.523 19.583 34.643 49.703 64.763

5.276 20.336 35.396 50.456 65.516

6.029 21.089 36.149 51.209 66.269

6.782 21.842 36.902 51.962 67.022

7.536 22.595 37.655 52.715 67.775

8.288 23.348 38.408 53.468 68.528

9.041 24.101 39.161 54.221 69.281

9.794 24.854 39.914 54.974 70.034

10.547 25.607 40.667 55.727 70.787

11.300 26.360 41.420 56.480 71.540

12.053 27.113 42.173 57.233 72.293

12.806 27.866 42.926 57.986 73.046

13.559 28.619 43.679 58.739 73.799

14.312 29.372 44.432 59.492 74.552

Toutes les sommes versées à la Société à titre de primes sont remboursées au moins vingt fois aux souscripteurs.

A la répartition ci-dessus plusieurs porteurs de Polices qui n'avaient encore versé qu'une seule prime de un franc ont eu la chance de recevoir cent francs plus neuf cents francs de titres libérés.

Les répartitions ont lieu tous les trois mois; la prochaine aura lieu en janvier 1882.

Une souscription de un franc par mois payable pendant soixante mois au plus, assure le remboursement d'un capital de mille francs.

Une souscription de cinq francs par mois payable également pendant soixante mois seulement, donne droit, au choix du souscripteur, à cinq mille francs de titres de la Société ou à trois mille francs, plus une obligation Ville de Lyon concourant à tous les lots y compris celui de cent mille francs.

Tous les titres émis par la Société sont garantis par un dépôt de rentes françaises ou de valeurs prescrites par le décret du 22 janvier 1865.

INJECTION ROUX GUÉRIT en 3 JOURS, la gonorrhée, la blennorrhée, la prostatite, la cystite, la pyélite, la néphrite, la leucorrhée, la vaginite, la colpocystite, la métrite, la salpingite, l'ovarite, l'endométrite, la péritonite, la cellulite, l'abcès, le kyste, le cancer, le sarcome, le lymphome, le myxome, le fibrome, le lipome, le névrome, le neurinome, le gliome, le sarcome, le lymphome, le myxome, le fibrome, le lipome, le névrome, le neurinome, le gliome.

Pharmacie ROUX, 144, rue Montmartre, Paris. Dépôt à Lyon, ph^{ie} BERTRAND, place Bellecour, 21. Fl. 3 fr.